

Avis de constitution

SOCIETE « GUIGMA & MATHIAS »

Siège ABIDJAN PLATEAU AVENUE CHARDY
IMMEUBLE SOCILPA PRES DE LA STATION SHELL, Lot 00,
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GUIGMA & MATHIAS »

Objet :

- Entretien et nettoyage des espaces
- Entretien et nettoyage de bureaux et locaux
- Décoration d'espaces et de bureaux
- Fourniture de bureau
- Fourniture de matériel informatique
- Prestations de services
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PLATEAU AVENUE CHARDY

IMMEUBLE SOCILPA PRES DE LA STATION SHELL, Lot 00,
Ilot 00

Dirigeant(s) M N'DJORE YAO MATHIAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07105 du 12/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87656/GTCA/RC/2023 du 12/12/2023

